

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE45

présenté par  
Mme de Lavergne, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 89, après la référence :

« L. 431-6-2 »,

insérer les mots :

« du code de l'énergie ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel